

Au cours du CTPC du 28 juin 2011 la Direction Générale a déclaré qu'elle prenait la situation sociale de la DGFIP très au sérieux.

Mais dans les faits aucune mesure ne vient améliorer le sort des personnels et bien au contraire, on continue à charger la mule.

Ainsi la révision locative des locaux professionnels va débiter. Il va falloir demander leurs baux et justificatifs à toutes les entreprises du Département et exploiter les retours. Cette opération se reproduira ensuite toutes les années.

Cela représente un travail colossal. La DGF dans sa note 2011/06/13182 préconise la création d'une cellule exclusivement dédiée à la révision et située sur un seul site du Département, ou le renforcement du CDIF Départemental dont c'est la mission.

La Direction locale semble avoir choisi une autre option : Ce seront les personnels des SIE qui assureront cette mission. Pour quelle raison ce choix local et contradictoire avec les consignes nationales ?

Les personnels du réseau sont déjà saturés avec les tâches habituelles. Il leur faudra aussi compter avec les difficultés de recouvrement en forte hausse.

La crise économique engendre de fortes tensions sociales qui font que l'agressivité des contribuables augmente et que l'accomplissement des missions (réception, délais...) est toujours plus lourd.

Que va-t-on nous demander encore avec le basculement au 31 décembre sur l'application CHORUS dont les pannes défraient les chroniques journalistiques ?

Et tout cela au milieu d'un contexte de suppressions d'emplois qui vont continuer afin de plaire aux marchés financiers, de blocage du point d'indice et de rallongement du temps de cotisations pour la retraite !

La Direction minimise la situation et continue la pression hiérarchique pour atteindre ses objectifs. Il ne faut pas oublier qu'en Mai et Juin 6 tentatives ou suicides ont eu lieu au Ministère : C'est dire le mal être qui règne dans nos services.

Assez de suppressions d'emplois et de charges supplémentaires.

Conditions de vie au travail : plus qu'une prise de conscience, la direction désormais doit passer aux actes !

En réponse à la déclaration de la CGT au CTPC du 28 juin 2011, la direction générale a affirmé qu'elle prenait la situation au sein de la DGFIP très au sérieux. Les conditions de vie au travail sont bien un souci constant qu'elle entend prendre en compte en associant tous les acteurs de la chaîne de la prévention. Elle a rappelé que compte-tenu de l'importance qu'elle attachait à la question, c'est donc le directeur général qui présiderait le prochain Comité National des conditions de vie au travail programmé le 5 juillet prochain.

Mais au-delà des belles intentions, aucune réponse concrète et aucune annonce pour inverser les logiques mises en œuvre et dénoncées par la CGT...

Certes, la direction n'est pas dans le déni des réalités actuelles mais elle n'apporte aucune solution à l'origine des causes rappelées par la CGT se contentant de faire référence au travail effectué dans les groupes de travail Conditions de vie au Travail.

Pour la CGT, si ces groupes ont le mérite d'exister, ils doivent prendre une autre dimension et intervenir sur les logiques qui conduisent à la souffrance au travail (suppression d'emploi, réorganisation et fermetures de services, organisation du travail, pressions hiérarchiques, management, notation, introduction de rémunération au mérite ...). Il faut donc un plan d'action fort et déterminant de la direction générale pour endiguer une réalité de plus en plus difficile, qui conduit aujourd'hui un nombre croissant d'agents à des actes dramatiques de tentatives de suicides ou de suicides.

Mais les prévisions ou annonces actuelles de la DGFIP ne vont pas en ce sens. La DGFIP se devant d'être exemplaire, a en effet déjà annoncé que, pour 2012, les suppressions d'emplois se poursuivront sur le même rythme (entre 2400 et 2500 suppressions pour 2012).

Pour la CGT, l'absence de réponse et la poursuite intolérable des suppressions d'emplois n'augurent rien de bon pour les agents.

Pour la CGT Finances publiques, ce sont bien les choix de la direction s'ils sont maintenus en l'état qui sont susceptibles de fragiliser tous les agents de la DGFIP, toutes catégories confondues. Il faut donc maintenant que la direction passe aux actes concrets, agisse sur les causes et cesse de se concentrer uniquement sur la gestion des conséquences du stress au travail.

La CGT entend à la fois poursuivre sa démarche syndicale auprès des personnels et à la fois, investir pleinement dans ce comité de suivi du 5 juillet, qui doit permettre de prendre un nouveau cap pour que les revendications des personnels soient respectées, écoutées et entendues.

Rejoignez la CGT